



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

La Cécilienne toujours prête à célébrer le 1^{er} mars

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch



 **ORDIFUTÉ**
INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

 **GERANCE - FIDUCIAIRE**
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

La Cécilienne a perpétué sa tradition de se produire pour la fête du 1^{er} mars et a offert un magnifique défilé musical au Landeron, suivi d'une soirée conviviale autour d'une saucisse au marc. Malgré une faible affluence le long du parcours, sa musique a résonné dans le cœur des habitants, comme nous l'explique Claude Perrenoud. A lire en page 13



 **pharmacieplus**
du bourg
marin-épagnier

 **pharmacieplus**
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON - LIGNIÈRES - LA NEUVEVILLE - NODS



SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

Mardi 19 mars 2024, à 18h30 à la STEP au Landeron

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès verbal n°52 de la séance du CI du 24 octobre 2023
3. Communications et informations diverses
4. Rapport de gestion 2023
5. Comptes 2023
 - rapport de l'organe de révision
 - adoption des comptes 2023
6. Rapport d'exploitation 2023 du chef de station
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues. Le Comité du SIEL

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant:

La réfection de la chaussée et le gabarit de cette dernière, ainsi que la proximité avec la gare CFF.

Le manque de visibilité en faveur des piétons à certains débouchés.

arrête:

Article premier.- Le stationnement est interdit en dehors des cases sur la partie en impasse de la rue de la Maigroge tendant de la RC 2185 à la gare (signal 2.50 OSR «interdiction de parquer», complément «hors des cases»).

Art. 2.- L'arrêt est interdit au droit du débouché des escaliers du sentier du Righi (marquage 6.18 OSR «ligne interdisant l'arrêt»).

Art. 3.- Le présent arrêté annule toute les dispositions antérieures contraires.

Art. 4.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 19.02.2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président

C. Guinand

Neuchâtel, le 4 mars 2024, approuvé ce jour

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

le secrétaire

A. Jeanneret

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

HAUTERIVE-LA TÈNE-SAINT-BLAISE-NEUCHÂTEL LA GRANDE BÉROCHE-CORNAUX-CRESSIER



DÉCOUVREZ HIVER'VITA 2024

Hiver'VITA vous propose des sessions gratuites de sport sur les parcoursvita de la région du Littoral neuchâtelois, de mars à avril 2024.

Les communes d'Hauterive, La Tène, Saint-Blaise, Neuchâtel, La Grande Béroche et Cornaux/Cressier se sont associées pour vous offrir un programme varié et accessibles à tous les niveaux. Les circuits permettent de travailler votre endurance, votre force ou votre souplesse, selon vos objectifs, et ce en toute convivialité.

Des coaches sportifs, mandatés par les communes partenaires, seront présents gratuitement pour vous encadrer lors de vos entraînements en plein air.

Alors n'hésitez plus: enflez vos baskets et votre doudoune pour venir vivre une expérience sportive hivernale sur les parcoursvita de votre région!

On vous attend nombreux et nombreuses.

Plus d'informations sur l'événement Hiver'VITA dans toutes les communes participantes.



Hiver'VITA 2024

Bouger en hiver !

Dans le cadre de la promotion de la santé, La Tène, Hauterive, La Grande Béroche (Bevaix), Neuchâtel (Peseux), Cornaux/Cressier et Saint-Blaise vous invitent à bouger en hiver-printemps dans les parcoursvita des six communes participantes.

Les activités sont animées par des coaches et/ou associations sportives de mars à avril les dimanches matin à 09.30. Venez bouger ensemble !

Programme 2024

Lieu	Date	Heure de départ
Saint-Blaise	10 mars 2024 (DI)	09h30
La Tène	17 mars 2024 (DI)	09h30
Hauterive	24 mars 2024 (DI)	09h30
La Grande Béroche (Bevaix)	07 avril 2024 (DI)	09h30
Cornaux /Cressier	14 avril 2024 (DI)	09h30
Neuchâtel (Peseux)	21 avril 2024 (DI)	09h30

! Gratuit et sans inscription !

Ouvert à toutes et tous ☺

Localisation et informations sur les parcours : www.zurichvitaparcours.ch



Avec le soutien de l'Office de la promotion de la santé et de la prévention du canton de Neuchâtel

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.02.24 au 18.03.24 Publication FAO n° 7
Dossier SATAC n° 118060
Parcelle(s) et coordonnées: 2295 - Marin - Epagnier; 1206377/2567177
Situation: Les Couviers; Chemin du Pastouret 3
Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure air-eau
Requérant(s): Nathalie et Thierry Bassani, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.02.24 au 18.03.24 Publication FAO n° 7
Dossier SATAC n° 117991
Parcelle(s) et coordonnées: 3848 - Marin - Epagnier; 1206660/2566467
Situation: Sur les Planches; Rue du Pré-aux-Andins 3
Description de l'ouvrage: Remplacement d'une pompe à chaleur intérieure existante, par une PAC extérieure
Requérant(s): Hervé Perny, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s):
Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.02.24 au 18.03.24 Publication FAO n° 7
Dossier SATAC n° 117654
Parcelle(s) et coordonnées: 3811 - Marin - Epagnier; 1206664/2568215
Situation: Rue du Devens 5
Description de l'ouvrage: Mise en conformité d'un surhaussement du mur de soutènement et mouvements de terrain
Requérant(s): Besim Hoxha Oxa Invest Sàrl, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Cédric Aklin, Plage 8, 2017 Bourdy
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 42 RCC (Clôtures) Distance à l'alignement communal
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

COLLECTE DE COUVERTS MÉTALLIQUES

Pour rappel, l'usage de la vaisselle plastique à usage unique est interdit lors des manifestations sur le domaine public cantonal et communal. Consciente des défis environnementaux et soucieuse d'apporter des solutions concrètes, la commune de La Tène lance une action de collecte de couverts métalliques. Cette initiative a notamment pour but de soutenir les associations et sociétés locales en leur fournissant des couverts réutilisables pour leurs événements à venir.
Si vos placards regorgent de couverts dont vous ne faites plus usage, c'est le moment idéal pour leur offrir une seconde vie. Des caisses de collecte sont mises à disposition à l'entrée du bâtiment communal, pour une durée d'environ un mois.
En déposant vos anciens couverts, vous participez activement à la préservation de notre planète tout en contribuant à la promotion d'une consommation responsable et durable.
La Tène, le 5 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

VALIDATION DE L'ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Lors de sa séance du 4 mars 2024, le Conseil communal a validé l'élection du 19 février 2024 de M. Loïc Veuve au Conseil général.
Cressier, le 4 mars 2024

LE CONSEIL COMMUNAL



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Laténa

**Fondue républicaine
du PLR Laténa**

**Mercredi 20 mars à 18h30
à l'Espace Perrier à Marin**



**Inscription
→ 12.3.2024**

Avec quelques grains de poivre et
... plusieurs touches d'humour de Nathalie Devantay

Participation de trois special guests:
Crystel Graf, Damien Cottier et Francis Krähenbühl



INFOS ET INSCRIPTIONS www.plr-latena.ch



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.03.24 au 08.04.24 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 117675

Parcelle(s) et coordonnées: 2713 - Hauterive; 1206916/2564724

Situation: Hauterive; Route du Brel 10

Description de l'ouvrage: Installation d'une cheminée sur la toiture du bâtiment C et du foyer dans l'unité J de la PPE

Requérant(s): Yvan Wolf Société de Service Immobilier Sisa SA, 2001 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Joël Schmid maison d'architecture sàrl, Rue Léo-Châtelain 12, 2063 Fenin

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 4 MARS 2024

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté du Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 250'000.- pour financer les travaux préparatoires de la nouvelle commune de Laténa

Échéance du délai référendaire: 17.04.2024

HAUTERIVE



Le samedi 16 mars, de 14h à 16h au Centre sportif d'Hauterive

Programme:

14h: Accueil et partie officielle

14h15: Visite des lieux et ateliers pour enfants et adultes avec le Groupe Nature de St-Blaise

Dès 15h30: Goûter et verre de l'amitié offerts

Venez admirer le travail de plantation effectué par les enfants et mettez la main à la pâte pour favoriser la biodiversité!

PS: La manifestation aura lieu à l'extérieur par tous les temps



WWF Youth



ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



ETUDE SUR L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS LA ZONE SPORTIVE (MOTION PÔLE SPORTIF)

Lors de la séance du Conseil général du 16 décembre 2021, une motion relative à l'aménagement de nouvelles infrastructures sportives dans la zone sportive (motion pôle sportif) avait été déposée.

Le Conseil communal avait ensuite décidé de confier cette étude sur les besoins de la population à un.e étudiant.e HES ou UNI sur la base d'un travail de master, avant d'éventuellement démarrer une seconde étude technique.

Un étudiant en sport et géographie a récemment manifesté son intérêt pour la première étude. Dans son travail de master, Monsieur Di Luca a réalisé un questionnaire à l'intention des populations des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. *Bonjour à toutes et tous!*

Imaginez-vous en train de jongler avec des données, de faire des sauts périlleux avec des réponses, et de vous échauffer collectivement avec les quatre communes de la future Laténa! Eh bien, c'est exactement ce que j'effectue en tant qu'étudiant de 2^{ème} année de master en Géographie et Sport à l'université de Neuchâtel.

Mon mémoire, c'est comme une exploration sportive, mais pour les infrastructures de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène et Enges. Et devinez quoi? Vous êtes les superstars dont j'ai besoin pour faire briller ce projet!

Que vous soyez un.e maître de la course à pied, un.e adepte de la petite balle jaune ou encore un.e expert.e en siestes et promenades dans les parcs, votre opinion compte! Mon but ultime est de découvrir comment vos aventures sportives et de loisirs sont liées aux endroits où vous les vivez.

J'ai concocté un questionnaire en ligne (durant environ 7 minutes) avec le soutien des quatre communes. Plus on est de fous, plus on a de réponses, n'est-ce pas? Alors, si vous souhaitez participer à cette compétition et me soutenir dans ma recherche pour mon mémoire, suivez le lien ci-dessous:

https://neuchatel.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_9pixLxbMpYLB27k



Des exemplaires papier sont également disponibles au guichet des administrations communales d'Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.

Salutations sportives et un grand merci par avance pour votre coup de pouce!

Noah Di Luca

PS: les réponses sont bien évidemment traitées dans le respect de l'anonymat.

La Tène, le 5 mars 2024



A l'affiche

The Iron Claw

VE 8, SA 16, DI 17 mars à 20h30

Le dernier jaguar

SA 9 mars à 14h

Bob Marley: One Love

SA 9, DI 10, ME 13 mars à 20h30

DI 17 mars à 17h

Rivière

DI 10 mars à 17h

MA 12, VE 15 mars à 20h30

Prochainement

Dune: Part 2

La vie de ma mère

La rivière (Ciné-Doc)

www.cine2520.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



ELECTION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 AVRIL 2024 – LISTES DÉFINITIVES

Selon l'article 94 alinéa 2 de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984, le Conseil communal informe du dépôt des listes suivantes pour l'élection au Conseil général du 21 avril 2024:

No. 01 PLR Le Landeron

0101 AUBERSON Loïs - 2004	Chargé de sponsoring et marketing	conseiller général
0102 BOILLAT Erine - 2001	Etudiante master en droit	nouvelle
0103 CHATAGNY Mario - 1957	Retraité	nouveau
0104 GIRARD Adela - 1985	Juriste conseillère générale	
0105 GROSS Marie-Claude - 1949	Assistante médicale	conseillère générale
0106 GUIZZARDI Fabrizio - 1960	Informaticien de gestion	conseiller général
0107 JACOT Michael - 1975	Ingénieur	conseiller général
0108 MAGNAN Cyril - 1975	Directeur	nouveau
0109 MARILLIER Nathalie - 1974	Gendarme	conseillère générale
0110 MATTHEY Frédéric - 1977	Entrepreneur	conseiller communal
0111 PELUSO Antonio - 1950	Anc. conseiller communal	conseiller général
0112 PÉTERMANN Jean Pascal-1960	Spécialiste sécurité	conseiller général
0113 RUBBI Michel - 1977	Directeur technique	nouveau
0114 SCHOULLER Nadine - 1957	Secrétaire	conseillère communale

0115 SIEBER Monique - 1957	Enseignante en économie	conseillère générale
0116 STEFFEN Remo - 1956	Commerçant	conseiller général

No. 02 Parti socialiste

0201 ABAZI Enver - 1975	Médecin	nouveau
0202 AMASMOUD Abdelati - 1985	Auto entrepreneur	nouveau
0203 BADER Joël - 1968	Ingénieur agronome, Anc. conseiller communal	nouveau
0204 BOTALLA-BUSCAGLIA Gordana - 1964	Monitrice de sport	nouvelle
0205 BOTTINELLI-FRIGERIO Maura - 1957	Enseignante	conseillère communale

0206 BÜRLLI Gilliane - 1955	Ingénieure ETS retraitée	conseillère générale
0207 DEVENOGES Jacques - 1953	Retraité	conseiller général
0208 FROELICHER Thomas - 1971	Responsable de production	conseiller général
0209 HOPMANN Mathieu - 1982	Ingénieur informaticien	conseiller général
0210 MARTIN Jesus - 1962	Ingénieur ETS	conseiller général
0211 PIOT Vanessa - 1975	Ingénieure	nouvelle
0212 RANDAZZO Patric - 1983	Conseiller clientèle	nouveau
0213 WINZ Fredy - 1963	Employé de commerce	conseiller général

No. 03 le canette, LE parti villageois

0301 CIERVO Marisa - 1969	Economiste, coach/ leadership/harcèlement	nouvelle
0302 CORTÉS Océane - 1991	Educatrice de l'enfance	nouvelle
0303 FROCHAUX Léonie - 1997	Spécialiste en RH	nouvelle
0304 HOULMANN Sara - 1985	Educatrice sociale	nouvelle
0305 KOHLER Cindy - 1977	Maîtresse d'école enfantine	conseillère générale
0306 PERRON Ophélie - 1999	Enseignante à l'école primaire	nouvelle
0307 STOOSS Nathalie - 1984	Ambulancière	nouvelle
0308 CAILLET Cédric - 1973	Dir. Adjoint CPNE - Ing. HES en informatique	conseiller général
0309 CHAPATTE Marc - 1973	Technicien ET en gestion énergétique	nouveau
0310 DROZ-DIT-BUSSET Sébastien - 1986	Ingénieur civil	nouveau
0311 FAURO Massimo - 1967	Ingénieur en informatique	conseiller général
0312 GUYE Olivier - 1964	Enseignant	conseiller général
0313 HERTZEISEN Marc - 1976	Directeur de laboratoire de métrologie	nouveau
0314 KÜHNI Ugo - 1973	Facteur colis	conseiller général
0315 MALLET Gregory - 1971	Economiste et entrepreneur	conseiller général
0316 MAURER Corentin - 2003	Interactive Media Designer/graphiste	nouveau
0317 MURISSET Christian - 1961	Dessinateur	conseiller général

0318 SAVOY Jacques - 1958	Professeur émérite d'informatique	conseiller général
0319 SENENTZ Pascal - 1963	Responsable commercial Hypromat	nouveau
0320 SENN Jean-Philippe - 1964	Ingénieur ETS en mécanique	conseiller général
0321 TSCHANZ Numa - 2001	Etudiant HES	nouveau
0322 VOISARD Mathias - 1971	Responsable Supply Chain	nouveau
No. 04 UDC		
0401 JAKOB Yves - 1961	Maître maçon	conseiller général
0402 GABRIEL Reto - 1984	Directeur technique	conseiller général
0403 WENGER Lucas - 1986	Directeur commercial	conseiller général
0404 ANTONI Tobias - 2001	Spécialiste en administration	conseiller général
0405 ROMANO Vanessa - 1988	Conseillère en assurances	nouvelle
0406 CROT Ginger - 1992	Graphiste	nouvelle
No. 05 Parti vert'libéral		
0501 FORSTER Vincent - 1967	Directeur adjoint CPNE-TI	conseiller général
0502 PERRENOUD Stéphane - 1971	Chef de projet informatique	conseiller général
0503 MURISSET Jessica - 1980	Assistante clientèle, contrôleur fréquence	conseillère générale
0504 ZULFIJA Arbnor - 1994	Gérant salon de coiffeur	nouveau

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.03.24 au 08.04.24 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 118058

Parcelle(s) et coordonnées: 8384 - Le Landeron; 1212019/2571560

Situation: Les Carougets; Rue de Nugerol 23

Description de l'ouvrage: Installation photovoltaïque

Requérant(s): Philippe Duc, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie I

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**MD@ Sàrl Cabinets dentaires et son équipe,
Dr K.-F. MARTI et Médecin-dentiste A. VIKOL,
vous annoncent leur RETOUR
après les vacances scolaires.**

**1, rue Saint-Maurice
2525 LE LANDERON
tél. 032 751.14.51**



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.02.24 au 02.04.24 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 118103

Parcelle(s) et coordonnées : 5402 - Le Landeron; 1212508/2572156

Situation : Les Caderosses; Chemin des Vernets 27

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur

Requérant(s) : Séverine et Vincent Nicollet, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Guillaume Jobin Eligreen SA, Rue du Château 17, 2022 Bevaix

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT; Distance à la zone viticole; Distance à la vigne éparse

Particularités : Bâtiment non recensé au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.02.24 au 02.04.24 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 117214

Parcelle(s) et coordonnées : 9335 - Le Landeron; 1211213/2571608

Situation : Le Bourg; Ville en Bise 1

Description de l'ouvrage : Pose de capteurs photovoltaïques

Requérant(s) : Mark Hubscher mhconcept Sàrl, Neuchâtel

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Plan spécial du Bourg du Landeron / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Bâtiment de valeur 4 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 08.03.24 au 08.04.24 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 118008

Parcelle(s) et coordonnées : 9156 - Le Landeron; 1211706/2571472

Situation : Derrière Ville; Rue de Bourgogne 5

Description de l'ouvrage : Création d'un étang de jardin

Requérant(s) : Christof Rimensberger et Monika Sauter, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à haute densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.02.24 au 02.04.24 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 118086

Parcelle(s) et coordonnées : 7388 - Le Landeron; 1212309/2572631

Situation : Chemin Mol; Jolicrêt 29

Description de l'ouvrage : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : Olivier et Martine Perdrix, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Mario Buonomo Top Sun Energy SA, Chemin des Nageux 15, 2087 Cornaux

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 29.02.24 au 02.04.24 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 118044

Parcelle(s) et coordonnées : 8491 - Le Landeron; 1212038/2571518

Situation : Les Carougets; Rue du Temple 8D

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s) : Carine et Dominic Martin Morand, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Patrick Läderach installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.06.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



CONVOCAION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 21 mars 2024, à 20h00

A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2024.
3. Demande de création de poste (1 EPT) pour renforcer les services des infrastructures, du patrimoine et de l'aménagement du territoire. **Arrêté 1476**. Rapport à l'appui.
4. Demande de crédit d'engagement de CHF 255'000.00 pour le remplacement et la mise aux normes des mâts d'éclairage et luminaires des terrains de football au Grand Marais. **Arrêté 1477**. Rapport à l'appui.
5. Adoption du règlement de police. **Règlement 1478**. Rapport du groupe de travail à l'appui.
6. Interpellations et questions écrites.
7. Pétitions, lettres et communications.
8. Questions orales.
9. Divers/communications du Conseil communal.

Le Landeron, le 12 février 2024

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



REPRISE DU RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODÉCHETS (DÉCHETS VERTS) À PARTIR DU VENDREDI 15 MARS 2024

Les biodéchets devront être déposés en bordure de route le jour du ramassage avant 07h00 (même itinéraire que pour le ramassage des déchets ménagers) **dans des containers privés prévus à cet effet ou des sacs biodégradables**. Tout autre récipient (sac poubelle, sac en plastique, corbeille, etc.) ne sera pas ramassé. Seules des petites quantités de biodéchets (max. 1 m³) sont admises et collectées par la Commune.

Ce qui fait partie des biodéchets:

- ➔ Déchets et restes de repas crus et cuits (sauf poisson, viande et os), épluchures, fruits et légumes non consommables, coquilles d'œufs, marcs de café et thé (sans les capsules), fleurs et plantes fanées.
- ➔ Tontes de gazon et d'herbe, feuillages, litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux), déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches et arbustes (en fagots attachés avec de la ficelle biodégradable uniformément, d'une longueur de 1,20m, diamètre de 30 cm et 20 kilos au maximum).

Nous vous rappelons également que les biodéchets déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



ELECTIONS COMMUNALES DU 21 AVRIL 2024 – LISTES DÉFINITIVES

Conseil général

Liste n° 01 du Parti Libéral-Radical (PLR)

0101	Bonjour Clarie	Avocate	Conseillère générale
0102	Bonjour Elodie	Etudiante en droit	Nouvelle
0103	Bonjour Fabrice	Agriculteur	Conseiller communal
0104	Bonjour Maxime	Agriculteur	Nouveau
0105	Bonjour Thierry	Comptable	Conseiller général
0106	Chiffelle Johan	Maçon	Nouveau
0107	Gauchat Ophélie	Infirmière	Nouvelle
0108	Guillaume Alexis	Electricien	Nouveau
0109	Renggli Brice	Responsable marketing	Conseiller général
0110	Schleppi Denis	Responsable ordonnancement	Conseiller général

0111 Schwab Emmanuel

0112 Stollenmaier Julia

0113 Wälchli Michaël

Liste n° 02 du Parti Socialiste (PS)

0201	Chiffelle Josiane	Employée de commerce	Conseillère communale
0202	Roth Sylviane	Employée de commerce	Conseillère générale
0203	Guye-Bergeret Bernard	Instituteur	Conseiller général
0204	Ribeaud Jérôme	Livreur	Conseiller général

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera exceptionnellement fermé:

Mercredi 20 mars 2024

L'administration communale resta atteignable par téléphone de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du jeudi 21 mars 2024, selon l'horaire habituel, soit de 8h00 à 11h30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Contrôle des habitants

CORNAUX



ELECTIONS COMMUNALES DU 21 AVRIL 2024 – LISTES DÉFINITIVES

Liste N° 01 Les Libéraux-Radicaux

0101	Baudet Cédric	Professeur ordinaire	Conseiller général
0102	Beumann François	Opérateur de production	
0103	Cantin Jean-Maurice	Retraité	Conseiller communal
0104	Clottu Mario	Retraité	Conseiller communal
0105	Décruel Jean-Luc	Technicien ET en électronique	Retraité
0106	Divernois Cédric	Directeur	Conseiller général
0107	Krebs Bernard	Retraité	Conseiller général
0108	Krebs Laurent	Maître agriculteur	Conseiller général
0109	Leutwiler Pascale	Co-directrice	Députée
0110	Maurer David	Ingénieur en microtechnique	CEO
0111	Schärer Willy	Retraité	Conseiller général
0112	Serini Pascal	Ouvrier	Conseiller Général
0113	Weber Isabelle	Juriste	Conseillère communale
0114	Würsch Michel	Retraité	

Liste N° 02 Parti socialiste

0201	Guye Rosangela	Femme au foyer	
0202	Girardin Houria	Accompagnatrice sociale	
0203	Girardin Willy	Electronicien retraité	
0204	Messerli Alexis	Retraité	Conseiller général
0205	Rollier Yves	Menuisier	Conseiller général
0206	Salzmann Silva Claudine	Gestionnaire RH	Conseillère communale
0207	Veliz Lina	Manager	Conseillère communale
0208	Staub Pierre	Retraité	Conseiller général
0209	Askandar Adnan	Mécanicien régleur	Conseiller général
0210	Perrenoud Maddalena	Poëtesse /	Conseillère générale
0211	Nemeth Nicolas	Informaticien	



Le Train rouge dans votre commune !

Venez partager un verre
avec nous le samedi 16 mars

• À 12h25 à la gare
du Landeron sur la voie 3

Et rendez-vous aux élections
communales du 21 avril 2024 !



Parti socialiste
neuchâtelois
psn.ch



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDAT-E-S POUR LES ÉLECTIONS DU 21 AVRIL PROCHAIN

Les Vert-e-s de Laténa

Dubosson Valérie	Economiste, CC	La Tène
Steiger Burgos Martine	Organisatrice exam., CC	Hauterive
Gisiger Claude	Consultant	Enges
Voisard Pauline	Etudiante	Saint-Blaise
de Montmollin Alexandre	Etudiant, CG suppl.	Hauterive
Renfer Louis	Etudiant	La Tène
Storrer Vincent	Maître socioprofess., CG	La Tène
Cosandey Laurent	Ingénieur environnement	Saint-Blaise
Lovis Léonore	Dr en biologie, CG suppl.	La Tène
Jeanmaire Benjamin	Etudiant, CG suppl.	La Tène
Remexido Teresa	Enseignante, CG	La Tène
Tillé Yves	Prof. de statistique, CG	Hauterive
Poglia Lorenzo	Neurobiologiste, CG	Hauterive
Carvalho Alvaro	Enseignant, CG	La Tène
Pinsard François	Biologiste, CG	La Tène
Quiquerez Sabine	Empl. de commerce, CG	Hauterive
Clottu Edouard	Agriculteur bio, CG	La Tène
Mendy Vincent	Ingénieur civil, CG	La Tène
Paviet-Salomon Bertrand	Ingénieur recherche, CG	La Tène

Parti socialiste Laténa

Vaucher Jérémy	Musicien et facteur	La Tène
Steullet Wintgens Nathalie	Infirmière	Hauterive
Rotsch Daniel	Consultant scientifique	La Tène
Giron Lionel	Economiste et urbaniste	Saint-Blaise
Cosandey Anne-Claude	Ing. environnement EPF	Saint-Blaise
Jacot Marianne	Psychologue	Hauterive
Wintgens David	Enseignant de chimie	Hauterive
Droz Nicolas	Enseignant	Saint-Blaise
Borel Claude	Juriste	Enges
Renfer Vanessa	Agricultrice	Enges
Britz Andreas	Ing. technico- commercial	Hauterive
Jeanneret Alain	Ingénieur civil EPF	Saint-Blaise
Müller Nathalie	Collab. scientifique	Saint-Blaise
Boureau Julien	Formateur de français	Saint-Blaise
Wang Sophie	Etudiante en biologie	La Tène
Jacot Vincent	Responsable financier	Hauterive
Morand Nicolas	Ing. environnement EPF	La Tène
Giron Pascale	Directrice adjointe	Saint-Blaise
Zeller Thomas	Ing. agronome ETH	Hauterive
Flury Eric	Directeur CPNE-PT	La Tène

PLR Les Libéraux-Radicaux Laténa

Aebischer Janete	Strategy manager	La Tène
Alic Jusuf	Spécialiste sécurité, CG	Hauterive
Ambigapathy Rajesh	Directeur, CG	Saint-Blaise
Amez-Droz Laurent	Directeur immobilier, CG	La Tène
Amez-Droz Bastien	Ing. environnement, CG	La Tène
Augsburger Isabelle	Notaire et avocate	Enges
Becker Corinne	Economiste, CG	Hauterive
Bolle Alexis	Avocat	Saint-Blaise
Generoso Bornand Cinzia	Employée de commerce, CG	Saint-Blaise
Bornand Nicolas	Avocat, CG	Saint-Blaise
Bueche Jérôme	Responsable de projets	Hauterive
Buschini Flavio	Directeur entreprise, CG	Saint-Blaise
Butin Tammy	Décoratrice intérieur, CG	La Tène
Butin Yannick	Informaticien, CC	La Tène
Canonica Roland	Administrateur, CC	Saint-Blaise
Chalon Yann	Informaticien, CG	Saint-Blaise
Chassot Nadia	Secrétaire, Députée	La Tène
Constantin Charles	Economiste, CG	Saint-Blaise
Crelier Maxime	Entrepreneur, CG	La Tène
Ducommun Jean-Maurice	Ex chef d'entreprise, CG	Saint-Blaise
Ducret William	Chef de projet, CG	Saint-Blaise

Estoppey Rémy	Chef de section	Saint-Blaise
Favre Olivier	Pasteur, Dr. soc., Député	Hauterive
Gerber Alain	Viticulteur-encaveur, CC	Hauterive
Gerbex Jean-Charles	Directeur commercial, CG	La Tène
Gonçalves Sylvie	Spécialiste asile SEM, CG	La Tène
Hemmer Benoît	Chef de projets, CG	Saint-Blaise
Hoffmann Heinz	Indépendant, CC	La Tène
Issemann Philippe	Responsable SAV, CG	La Tène
Javet Christine	Juriste, CG	Hauterive
Jolidon Daniel	Chef de projets, CG	La Tène
Kummer Raphaël	Docteur ès sciences, CG	La Tène
Marti Ivana	Gérante d'immeubles, CG	Saint-Blaise
Mauri Rocco	Avocat, CC	Hauterive
Piergiorgio Laetitia	Secrétaire patronale	Saint-Blaise
Sandoz Patrick	Ingénieur chimiste, CG	Saint-Blaise
Sansonens Olivier	Conseiller de vente, CG	La Tène
Smith Ted	Directeur commercial, CG	La Tène
Vermeulen Samuel	Etudiant, CG	Hauterive
Würsch Nicolas	Physicien, CG	Hauterive
Zürcher Patrice	Economiste, CC	Hauterive

Entente Laténa

Diarra Alimatou	Aide de cuisine	La Tène
Degorgi Edith	Infirmière, Paysanne	La Tène
Eberhard Helene	Secrétaire	Saint-Blaise
Engel Corinne	Avocate	Saint-Blaise
Guillaume Morgane	Indépendante	Hauterive
Hämmerli Denise	Employée de commerce	La Tène
Vaucher Catherine	Enseignante	La Tène
Chivu Madalina	Assistante sociale	Saint-Blaise
Adatte Thierry	Géologue	Enges
Aubert Christophe	Agriculteur	Enges
Brönnimann Erich	Retraité	La Tène
Ducraux Armand	Ingénieur	La Tène
Geiser Pierre-André	Agriculteur retraité	Enges
Luthi Michel	Comptable retraité	La Tène
Marti Alain	Entrepreneur	Saint-Blaise
Overstolz Thomas	Ingénieur	Saint-Blaise
Schmid Pierre	Ingénieur en informatique	Saint-Blaise
Suter Laurent	Dentiste	La Tène
Vaucher Pascal	Ingénieur	La Tène
Zago Lorenzo	Ingénieur	Saint-Blaise

Union Démocratique du Centre Laténa

Dolder Christophe	Agriculteur	La Tène
Schär Damien	Employé de commerce	Hauterive
Schneider Markus	Responsable SAV	La Tène

Parti vert libéral de Laténa

Bajrami Belul-Beni	Spécialiste en migration	La Tène
Bussy Alexandre	Juriste	Saint-Blaise
Palmieri Angelia	Formatrice	La Tène
Gomes Bruno	Consultant	La Tène
Pfefferli Beat	Ingénieur	La Tène



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

HAUTERIVE

Crédit d'investissement de Fr. 250'000.- pour les préparatifs de Laténa

Réuni lundi 4 mars à 19h au Bâtiment des Services Publics (BSP), le Conseil général d'Hauterive a approuvé un crédit d'engagement de Fr. 250'000.- pour financer les premiers travaux d'unification des personnels communaux et des différents services en vue de l'entrée en vigueur de Laténa le 1^{er} janvier 2025. L'opération sera effectuée via un crédit d'investissement respectant les limites du frein à l'endettement.

Fixés par le Copil, ces travaux concernent plusieurs grands domaines, comme les ressources humaines, les finances, l'informatique ou les infrastructures. Dans son rapport, le Conseil communal a rappelé que les budgets 2024 votés dans les quatre communes concernées avaient été élaborés sans tenir compte des aspects financiers d'une potentielle fusion, étant convenu que les exécutifs reviendraient en début d'année pour demander une modification des dépenses d'investissements. S'élevant au total à Fr. 800'000.-, le coût de ces travaux est réparti entre les quatre communes au prorata du nombre d'habitants recensés au 31 décembre 2022, soit Fr. 190'000.- pour la commune d'Hauterive, auxquels viennent s'ajouter Fr. 60'000.- pour couvrir la surcharge de travail du Conseil communal. En l'absence de Rocco Mauri, c'est Martine Steiger Burgos qui a répondu aux interrogations du législatif (27 membres présentes), qui s'est notamment étonné du montant consacré aux travaux du SIEN pour l'informatique, Fr. 250'000.- à lui seul. La Conseillère communale a précisé que les chiffres indiqués étaient basés sur les offres reçues à ce jour par le Copil, lesquelles seront encore affinées, peut-être à la baisse. Elle a également rappelé que les travaux en matière de ressources humaines étaient accompagnés par un organisme externe afin de garantir l'équité entre les quatre administrations communales. Au final, le crédit d'engagement a été approuvé à l'unanimité.

Point de situation sur la fusion

Toujours par la voix de Martine Steiger Burgos, le Conseil communal a informé que huit groupes de travail étaient déjà à l'œuvre, tous constitués de manière équitable par les quatre communes (membres des exécutifs et du personnel technique) et sous la direction du Copil. Suite à une question d'Yves Tillé (PS) concernant la transition des dossiers après les élections communales, Martine Steiger Burgos a précisé que chaque groupe de travail avait pour tâche de prévoir un plan, avec les éventuelles priorités à réaliser avant le 1^{er} janvier 2025. Toutes ces informations seront transmises aux nouvelles autorités le

moment venu. Plus tard dans la séance, au chapitre des « questions et divers », Joël Boss, pour les Vert'Libéraux, s'est lui interrogé sur le sort dès 2025 des motions en suspens, prenant l'exemple de celle déposée par son parti en septembre 2022 concernant la création d'une zone de rencontre à 20km/h au centre du village et restée sans réponse en 2023. A ce sujet aussi, l'exécutif s'est montré rassurant, Patrice Zürcher garantissant que les motions, comme tous les objets législatifs, seraient transmises aux autorités de Laténa. Quant à la motion des Vert'Libéraux, le Conseiller communal a souligné sa complexité dans la mesure où elle nécessite de prendre en compte les implications de plusieurs grands chantiers en cours ou à venir (centre scolaire, PAL, STPA, chauffage à distance).

Retard dans les travaux du centre scolaire

Lors des informations du Conseil communal, Thomas Zeller a informé du retard pris dans le chantier de la nouvelle école en raison notamment de « difficultés technico-juridiques » avec le voisinage de la Croix-d'Or, qui ont toutefois pu être résolues. Le permis de construire pourra ainsi être déposé tout prochainement et le début des travaux est désormais estimé à « avant ou après l'été ». Reste que l'objectif d'une disponibilité du collège à la rentrée 2026 est compromis et pourrait être reporté à l'automne, voire à l'hiver.

Pour sa part, Martine Steiger Burgos a informé de deux événements à venir: le 16 mars, de 14h à 16h au centre sportif, pour un projet autour de la biodiversité mettant en lumière la valorisation des espaces verts autour du centre (et donc à proximité immédiate du collège provisoire), avec notamment la plantation d'une haie quelques jours plus tôt par des élèves de l'école; et le 24 mars, avec la nouvelle édition d'Hiver'VITA, manifestation qui vise à faire redécouvrir les bienfaits des parcours sportifs en forêt.

Avancement de la RC5

Invité par le Conseil communal, M. Dominique Flückiger, chef de l'Office de l'entretien du Service des Ponts et Chaussées, a présenté en début de séance l'avancement des travaux d'aménagement de la route cantonale RC5 entre Monruz et Saint-Blaise. Ce point de situation, proposé en primeur aux Conseils généraux d'Hauterive et de Saint-Blaise (séance encore à venir), fera l'objet d'une conférence de presse à la fin du mois.

BR



19^e Festival du Film Vert
Le cinéma pour un futur durable

Les Vert-e-s d'Hauterive et de La Tène vous invitent :

Le 16 mars à La Tène, Espace Perrier

16h30 **Naïs au pays des loups** avec Yves Bongard de l'Association Avenir Loup Lynx Jura

18h15 **Sœurs de combat** avec Cloé Dutoit, avocate et députée au Grand conseil à Neuchâtel

20h15 **Gardiennes de la planète**

Le 23 mars à Hauterive, salle du BSP, Rebatte 11

17h15 **Le retour du Balbuzard** avec Denis Landenbergue et Wendy Strahm, membres du projet Balbuzard

20h00 **Les têtes givrées**

Entrée libre, chapeau à la sortie

Informations détaillées sur www.festivaldufilmvert.ch



Restaurant

Camping des Pêches
Le Landeron
Tél. 032 555 49 39

**Ouverture vendredi
15 mars**



CORNAUX

Ouverture d'un centre de santé pluridisciplinaire

Un cabinet de médecine physique existait déjà à Cornaux, mais les locaux ne permettaient pas d'intégrer d'autres spécialistes de la santé. Il fallait donc trouver des locaux plus grands. Maud Marrocho et Hughes Chantraine se sont investis pour mener à bien un projet permettant d'avoir une structure pluridisciplinaire.

C'est avec le soutien de la Commune de Cornaux et grâce à l'acceptation du crédit de réhabilitation de deux bâtiments de dépôt de la voirie que le projet de centre a pu prendre forme en définissant les futures structures. Après une année de contacts et de démarches, c'est enfin en cinq mois, que tout était prêt. Un vrai défi qu'ils ont mené à terme, même si, au départ, ils partaient dans l'inconnu. Bravo à eux pour leur engagement.

«CESACO», (Centre Santé Cornaux), a ouvert ses portes le lundi 4 mars, rue Clos St. Pierre 4 et 6. Ce centre de santé pluridisciplinaire réunit masseur médical BF, cabinet dentaire, physiothérapeute, podologue, ostéopathe, praticienne (LPG) en soin esthétique ainsi qu'une collaboration externe avec des infirmières indépendantes à domicile (O'DOM).

Informations

Site Internet: www.centresantecornaux.ch

Adresse mail: secretariat@centresantecornaux.ch

Adresse: Clos St.Pierre 4 et 6, Cornaux

CP

CESACO

CENTRE SANTÉ CORNAUX

PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR
PHYSIOTHÉRAPIE – MASSAGE MÉDICAL
TRAITEMENTS DENTAIRES

079/859.90.07

SAINT-BLAISE

6 heures 25, à la Croisé La diane du 1^{er} mars

Selon la tradition, l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise a sonné la diane aux petites heures du matin du 1^{er} mars pour rappeler la Révolution neuchâteloise de 1848: photo prise au carrefour de la Croisée.

Partis, à 4h45, en autocar, pour un périple de 18 dianes sonnées à Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Saint-Blaise, les musiciens et musiciennes l'ont terminé, à 8 heures, à Valangin.

Comme le confirme Mélanie Beck, membre du comité de l'Association, cette prestation «a reçu des applaudissements et des remerciements tout au long du parcours.»

CZ



SAINT-BLAISE

Fermeture de la RC 2185

Dans quelques jours...



La première étape de la réfection de la RC 2185, l'important axe routier qui relie Neuchâtel à Lignières et Enges, par la rue de la Maigroge, l'avenue Daniel-Dardel et de la route de Lignières, va entraîner des modifications dans les habitudes des usagers de cette voie de communication ainsi que pour les riverains.

L'ouverture du chantier, prévue le 18 mars prochain, pourrait être retardée d'une semaine en raison de l'effondrement d'un mur.

Préalablement au grand chantier qui renovera toutes les conduites souvent chancelantes et permettra l'installation des tubes du CAD (chauffage à distance) sur la rue de la Maigroge, des travaux ont été établis (photo) au haut de la rue des Lavannes. Ils consistent à mettre aux normes les raccordements dans l'amarce du carrefour Lavannes - Maigroge.

Appelé à se terminer le 15 mars, ce chantier préalable permettra la réouverture de la circulation automobile sur la rue des Lavannes dans le sens d'Ouest en Est (à la descente) sauf pour les camions et les autocars. Des mesures de ralentissement seront prises à la rue des Lavannes doublées de contrôles.

Pendant la fermeture complète de la première étape des travaux, qui dureront jusqu'au 18 octobre 2024, le car postal de la ligne Le Landeron-gare – Enges - Lordel sera remplacé

par un petit bus dans ce secteur. Il sera exceptionnellement autorisé à emprunter l'étroit chemin du Châble réservé à ses riverains.

Les places de parc dans ces quartiers ne seront plus à la disposition de leurs usagers, notamment celles des clients du Restaurant Comme chez vous – Chez Alex situé à la rue de la Maigroge 12. Afin de pallier cet inconvénient, plusieurs places gratuites seront mises à la disposition par la Commune sur le P+R de la gare CFF, parc auquel on accède par le chemin des Perrières. Une signalisation adéquate indiquera les places réservées. La fermeture de la RC 2185 va nécessairement entraîner des perturbations sur d'autres axes routiers de Saint-Blaise, notamment sur les rues du Verger, de Vigner, de la Châtellenie et du Tilleul. Des places de stationnement y seront supprimées ainsi que sur le parc du Pré Brenier où les conteneurs de l'installation du chantier ont été déposés sur la partie nord de ce parking fortement utilisé.

CZ

HAUTERIVE

Nouvelle assemblée générale 2023 de la Société Gym-Hommes



En ce dernier vendredi du mois de février 2024, les membres de la SGHH (Société Gym-Hommes Hauterive) se sont retrouvés, rue de la Rebatte 11, participant à leur traditionnelle assemblée générale de début d'année. Une rencontre incontournable et l'occasion, surtout, de préparer les nombreuses sorties à venir.

A 19 heures, Michel Mougin, Président de la société, débuta cette rencontre par de chaleureux remerciements adressés à la quarantaine de membres venus assistés à l'assemblée générale 2023 de la société. Également conviée à cette rencontre, Eliane Billod de la Femina Hauterive et représentante de la société féminine sœur ce soir-là, était également de la partie. Après quelques années troublées par le Covid-19 et quelques membres partis, le Président s'est réjoui de constater la stabilisation du nombre de membres à plus de 50 adhérents. Les activités ayant également pu reprendre de plus belle depuis, l'occasion était donnée de faire un petit tour d'horizon sur celles s'étant déroulées en 2023. Dans une rétrospective chronologique, un nouveau DJ a fait son apparition en début 2023 en la personne de Jacques-André Gyger, animant depuis les parties musicales et danses de la société. Les manifestations et sorties du club n'ont pas manqué non plus avec le 10^{ème} P'tit Nouvel An 2023, retrouvé avec impatience après deux ans d'interruption, un tour du Canton le 19 avril pour les plus sportifs (1^{ère} étape du BCN Tour), une splendide soirée découverte le 6 mai animée par Raymond Geiser & Hansueli Nussbaum et la traditionnelle sortie familiale du mois de septembre (visites des Grottes de Vallorbe). L'année 2023 se souviendra également de l'originale formation au défibrillateur qui a réservé quelques surprises aux participants (cf. Bulcom n° 43, article du 24 novembre 2023). En plus des traditionnels cours hebdomadaires au Centre sportif, l'année 2024 promet tout autant d'activités et de sorties, toujours dans l'ambiance du club résumée en ces quelques mots par un membre de la société «Je ne viens pas à la SGHH uniquement pour le sport, mais bien plus pour les échanges, le partage avec les autres membres de la société, tel un membre d'une grande famille».

Présentation des comptes 2023 et cotisations

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale accepté à la majorité absolue, les comptes de la société ont été présentés à l'assemblée. Comme une année sur deux, il n'y pas eu de participation à la Fête de l'Automne d'Hauterive diminuant de fait les entrées pour la société en 2023. Il est rappelé à cette occasion que la subvention communale, soumise à de nouveaux critères de perception depuis le 1^{er} janvier 2023, a également fait perdre quelques CHF 200.- aux comptes de la société. A contrario, les diverses sorties et fêtes annuelles ont été financées grâce à la participation financière active des membres de la société tout au long de l'année. Par ailleurs, il est rappelé que les cotisations annuelles sont maintenues à CHF 80.-/membres. Les cotisations libres restent bien entendu les bienvenues. Suite à la présentation des comptes par le trésorier et après vérification de ces derniers par les vérificateurs, les comptes 2023 de la SGHH ont été approuvés dans leur intégralité par l'assemblée générale. La location de la salle à la Femina, dernier vote porté à l'assemblée ce soir-là, a été maintenue à l'unanimité des membres présents.

Nominations, admissions et démissions

A la suite de l'élection du comité ainsi que des vérificateurs de comptes, l'assemblée générale a eu le plaisir de reconduire dans ses fonctions actuelles, et ceci à l'unanimité des membres présents, Michel Mougin, Président de la SGHH. La société a par ailleurs comptabilisé sur l'ensemble de l'année 2023, 2 démissions comprenant notamment celle du Vice-Président, portant ainsi le total des membres à 51. Martin Meier, moniteur de la SGHH reprendra la fonction de Vice-Président de la SGHH en cette année 2024.

Jubilaires pour l'AG 2023

Pas moins de 6 membres célèbrent un jubilaire cette année. Des bouteilles & bons d'achat ont récompensé les fidèles membres et amis de la société. Récompensés ce soir-là, Cavuoto Nicola (10 ans), Nussbaum Hansueli (15 ans), Gerber Alain (25 ans), Degen Walter & Huber Walter, tous deux entrés au sein du club en 1994, et enfin Bovay Clovis avec ses 50 années d'adhésion.

Activités 2024

Plusieurs activités sportives sont prévues en 2024, parmi lesquelles la participation, le 24 avril prochain, à la 1^{ère} étape du BCNTour à Marin, en mai à «Suisse Bouge» ou encore, à une journée pétanque en collaboration avec le Club de Pétanque de Marin-Epagnier (courant juin 2024). La traditionnelle sortie d'automne avec épouses/compagnes se tiendra quant à elle au mois de septembre. Ceci sans compter la Fête d'Automne où le club tiendra certainement un stand à cette occasion en fonction des bénévoles disponibles et présents.

Proposition de modification des statuts

En fin de séance, la majorité des membres a accepté une modification de ses statuts internes fixant les conditions d'exclusion d'un membre honoraire. Dorénavant, un membre honoraire peut être exclu s'il:

- N'a plus participé à 3 assemblées générales sans s'être excusé;
- N'a plus participé aux évènements de la société;
- Ne réagit plus aux cadeaux et aux dons qu'il reçoit de la société.

En chiffres, la Société Gym-Hommes Hauterive c'est:

- 39 cours donnés par les moniteurs Walti & Hansueli en 2023, pour une moyenne de 13 à 25 gymnastes présents,
- 51 membres actifs,
- Plus de 50 ans d'existence (société fondée en 1970),
- Des entraînements organisés tous les jeudis soir au Centre sportif d'Hauterive,
- Des moniteurs très investis & dynamiques (avec un retour de Martin comme moniteur en 2024),
- Une société conviviale et sympathique

Vous l'aurez sans doute compris, si vous souhaitez pratiquer une activité sportive proche de chez vous dans une ambiance sympathique et conviviale, la société Gym-Hommes Hauterive n'attend que vous.

Retrouvez plus d'informations et photos via le site internet suivant: <https://sghh.jimdofree.com/>.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à envoyer un Email à: info.sggh@gmail.com.

Les membres attendent déjà avec impatience votre venue!

MHD

Consultez notre prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644





CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Phanee de Pool

Vendredi 8, samedi 9 mars 2024 à 20h30
Dimanche 10 mars 2024 à 17h00



Jeudi 29 février 2024 à 20h30 – Pippo Pollina

Le natif de Palerme vient juste de fêter ses 60 ans.

Pour marquer le coup, il s'est lancé l'année dernière dans une tournée triomphale à travers toute l'Europe, remplissant des salles bien plus grandes que la nôtre!...

Par amitié, il a accepté de venir jouer chez nous son «**Solo in Concerto**».

Assurément un moment frais, intime et authentique

Ne vous trompez pas, ce concert est bien un jeudi.

Vendredi 1^{er} mars 2024 à 19h00 - Audition des élèves **EMJB** de la classe de chant moderne de **France Hamel**, accompagnement au piano par **Vincent Membrez**. Entrée libre

Prochains concerts – **Phanee de Pool** – vendredi et samedi SOLD OUT, reste quelques places pour le dimanche 10 mars 2024 à 17h00

Festival de Boogie-Woogie, quelques places de libres pour le samedi 16 mars 2024 uniquement.

Concert des ateliers de l'**EMJB** (école de musique du Jura bernois) les 22 et 23 mars 2024 à 19h00 avec plusieurs jeunes talents de la région. Réservation conseillée sur notre site internet, chapeau à la sortie.

Nouveau spectacle – Dimanche 24 mars 2024 à 17h00 par la Cie Chicken Street – **Le Magnifique Bon à Rien**.

Lee Van Cleef, Elie Wallach & Clint Eastwood, d'après le film de Sergio Leone de et avec Nicolas Moreau. Nous avons découvert ce spectacle au Festival Off 2023 de Charleville-Mézières et nous vous le présentons pour une première en Suisse. Vraiment un spectacle original, inattendu et astucieux pour un large public (les adultes ne s'ennuieront pas) avec un interprète bluffant.

Spectacle pour tous de 5 à 99 ans, durée 50 minutes – pour un dimanche après-midi familial avec beaucoup de plaisir et de franches rigolades.

contact@latourderive.ch
www.latourderive.ch

Le comité du CTR

Kia Sportage 4x4



KIA
Movement that inspires

7 ANS DE GARANTIE

Garage Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 | Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !



LA NEUVEVILLE

Ludothèque



Soirée jeux de société

Vendredi 15 mars 2024, 19h-23h

Centre des Épancheurs, La Neuveville

Dès 14 ans, entrée libre (collecte)

Novices ou initiés, seuls ou entre amis, venez partager un moment convivial! Au programme: des jeux de société pour tous les goûts, une chouette équipe pour vous les expliquer, des bières et limonades artisanales locales, des croque-monsieur et des pâtisseries maison. Vous pourrez découvrir en primeur les nouveautés acquises lors de notre escapade au Festival international des jeux de Cannes.

Inscription: 079 891 75 65 ou ludothèque@neuveville.ch

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-19h30 /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

Votre audition bat de l'aile ?

Testez des appareils auditifs **gratuitement / sans engagement** et profitez pleinement des conversations, même dans le bruit



AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch



Michel Haenger, audioprothésiste indépendant avec 30 ans d'expérience vous propose **la marque suisse** et leader mondial **au meilleur prix de la région**.

PHONAK Premier Reseller

Horaires: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

LE LANDERON

La Cécilienne toujours active pour annoncer la Fête du 1^{er} mars



Judi de la semaine dernière, veille du 1^{er} mars, les musiciens de La Cécilienne s'étaient à nouveau retrouvés dans la salle du château pour se préparer à leur traditionnel défilé annonçant à la population la fête du 1^{er} mars du lendemain. Une tradition que les musiciens ont à cœur d'offrir chaque année à la population et cela depuis des temps immémoriaux.

C'est en début de soirée, par un temps quelque peu frisquet, que les musiciens, formés en cortège, bannière au vent et tambours en tête, quittaient la Vieille Ville au son d'une marche fédérale. Alternant musique et prestations des tambours, ils défilaient dans différentes rues villageoises (rue Saint-Maurice, du Lac, de la Petite Thielle, des Condémines, de la Gare, du Faubourg, Saint-Maurice) pour revenir finalement dans la Vieille Ville. Peu de monde les ont attendus au long de leur parcours, mais leurs exécutions musicales ont pu être bien entendues dans toutes les habitations.

Après avoir déposé leurs instruments, c'est ensuite dans la bonne humeur qu'ils se sont retrouvés, bien au chaud, devant la fameuse saucisse au marc traditionnelle agrémentée de quelques verres de vin pour profiter d'une belle soirée tous ensemble.

Merci à eux pour leur engagement à cette belle occasion.

Rappelons que La Cécilienne est très active au Landeron lors des diverses manifestations coutumières ou exceptionnelles. Soucieuse de la relève, elle se projette aussi vers l'avenir en formant la jeunesse dans une continuité qui suit l'évolution de la société tout en diversifiant son répertoire. C'est vraiment un tout bel engagement de cette société.

Prochains évènements

«Comedy-club» est une toute belle soirée à ne pas manquer avec, en première partie, 4 artistes et leurs sketches et, en seconde partie, une troupe d'impro. Organisée le **samedi 17 mars**, elle a pour but de permettre de soutenir la société dans son projet de voyage au Portugal. Possibilité d'acheter des billets en envoyant un mail à : info@cecilienne.ch ou directement sur place.

Concert de la Cécilienne le **dimanche 18 mars** à 17h à l'Aula du C2T (ouverture des portes 16h30). Entrée gratuite et collecte à la sortie.

CP

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE S.A.

3000 SAVAGNIER

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

EMERY Pompes Funèbres

Ecoute
Respect
Disponibilité

Une présence emplie d'humanité

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

Stoppa Filis SA

PLÂTRERIE - PEINTURE

NEUCHÂTEL • MARIN

1982

40 ANS

2022

DelMonte

Centre service machines à coudre
Nähmaschinen Service Center
Centro servizio macchine da cucire

Kappellenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73
www.delmonte-aarberg.ch

elna JUKI BERNINA baby lock brother PFAFF

MARCHE DE TISSUS

jeudi - samedi, 14 - 16 mars

➔ Nous avons besoin de place pour de la nouveauté !

MARCHÉ DE TISSU AARBERG

Des **grands rabais** sur les tissus d'hiver et anciennes collections. De même que sur certain **filis surjeteuse et décoratif**. Sur tous les **rubans** 40% de rabais (reps, décoratif, tissé, dentelle, satin). Vous trouverez aussi un **coin des bonnes affaires attractif**.

Vous trouverez toutes les informations sur nos journées créatives sous www.delmonte-aarberg.ch

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

The Iron Claw

Biopic de Sean Durkin,
avec Juliette Howell, Tessa Ross, Zac Efron



Dans le monde très compétitif du catch professionnel du début des années 1980, les quatre frères Von Erich se hissent au rang de stars et entrent dans l'histoire, dans l'ombre de leur père et entraîneur autoritaire. Mais le prix à payer est élevé. "The Iron Claw" raconte l'histoire vraie de la famille de catcheurs la plus célèbre de tous les temps.

VE 8, SA 16, DI 17 mars à 20h30
14 ans - USA - 2h12 - VO st fr/all

Bob Marley: One Love

Biopic de Reynaldo Marcus Green,
avec Kingsley Ben-Adir, Lashana Lynch



Le biopic "Bob Marley: One Love" célèbre la vie et la musique d'une icône qui a inspiré des générations à travers son message d'amour et d'unité.

SA 9, DI 10, ME 13 mars à
20h30 (VF)
DI 17 mars à 17h (VO st fr/all)
14 ans - Suisse - VF - 1h43

Le dernier jaguar

Aventure de Gilles De Maistre,
Avec Lumi Pollack, Emily Bett Rickards



Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtes de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent, et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour sauver Hope!

SA 9 mars à 14h. (Attention, une seule séance!)
8 ans - France - 1h40 - VF

Rivière

Drame de Hugues Hariche, avec
Flavie Delangle, Sarah Bramms, Camille Rutherford



En fugue, Manon, 17 ans, quitte les montagnes suisses à la recherche de son père, qui reste introuvable. A la découverte de nouveaux liens et de son premier amour, elle s'efforce de suivre la voie qu'elle avait tracée sur la glace: devenir hockeysteuse professionnelle.

DI 10 mars à 17h : séance suivie
d'une discussion avec Claude Fugère
(l'entraîneur dans le film)

MA 12, VE 15 mars à 20h30
12 (14) ans - Suisse - 1h45 - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch

HAUTERIVE

Un Carnaval de Curiosités
à la Galerie2016

Ce n'est pas un, ni deux, ni même trois mais bien cinq artistes que l'on retrouve, entre les murs de la galerie altaripienne, depuis maintenant presque un mois. Une exposition étrangement moderne mêlant univers fantastiques et surnaturel urbain, à venir découvrir jusqu'au dimanche 24 mars.

Il existe des mondes qui se rejoignent, l'exposition de février-mars intitulée «Carnaval de Curiosités» est l'un d'eux. Dessinateur hyperactif, **Marc Ferrario alias Mandril** propose notamment une splendide série sur les méduses spectrales, qui n'attendent que le visiteur au tout dernier étage de la galerie. Vivant et travaillant à Neu-

châtel, cet autodidacte atypique n'a jamais hésité à bousculer les codes traditionnels de l'art, accumulant savoir et créations quasi alchimiques. Une nouvelle vision du monde est ainsi exprimée par l'intermédiaire de villes tentaculaires ou de cathédrales aux ambiances post-apocalyptiques. Des mondes qui portent à la réflexion et peut-être même à la remise en question sur l'utopie de notre vie contemporaine.

Passionnée de recherche graphique, Clémence Fankhauser est quant à elle une artiste naviguant entre un univers classique et une déconstruction à la limite de l'abstraction. Vouant une admiration particulière à la nature, **Clémence Fankhauser** se consacre plus intensément depuis quelques temps à l'art de la verrerie. Son parcours artistique l'a notamment amenée à explorer tant le monde des beaux-arts que celui non moins exigeant de la photographie. Tout en jouant avec les textures, l'artiste enrichit régulièrement son travail de différents supports artistiques. **Romain Buffetrille**, bibliothécaire de formation et ancien étudiant de l'Académie de Meuron à Neuchâtel, présente une série de compositions liées à ses recherches tournant autour du surnaturel, s'ancrant dans les formes les plus quotidiennes de la vie. Des mystères du vivant sont ainsi délivrés, pièce après pièce, masque après masque, et ceci au rythme du visiteur. Une véritable transcendance autour de la représentation des corps dans tous ses états.

Jeune illustrateur biennois, **Nicolas Staffelbach**, est également passé par la célèbre Académie de Meuron, établissement où il s'est, entre autres, spécialisé aux diverses techniques de l'aquarelle. Ayant rapidement développé un univers propre, Nicolas Staffelbach s'inspire régulièrement d'artistes préraphaélites (mouvement artistique né au milieu du XIXème siècle en Angleterre) et d'illustrateurs du siècle dernier. Entre histoire et légendes, le folklore nordique, celtique ou encore gaulois ne s'est jamais aussi bien porté.

Tout au long du parcours artistique proposé par la galerie altaripienne, le visiteur retrouvera les créations intrigantes de l'artiste biennois «Tschäggät», s'alliant parfaitement avec les totems organiques de l'exposition. Né le 4 mai 1983 à Bienne, **Grisoni Davide, alias Tschäggät**, créateur et penseur chaotique, alimente constamment son art par diverses créations empilées, masques profanes et autres fragments de crânes, troncs d'arbres, membres disloqués, ronces ou encore cadavres de synthétiseurs. Dans le capharnaüm de sons et d'informations ambiant, l'artiste se réfugie dans son grenier accordant à de multiples entités paréidoliques surgissant de l'ombre le droit d'exister.

Une exposition à venir découvrir dès à présent à la Galerie2016, du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00. L'ensemble des artistes seront présents au finissage du dimanche 24 mars dès 14h00.

Renseignements: Galerie 2016, rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive, Philippe Du Pasquier (Galeriste), +41 32 753 30 33, info@galerie2016.ch

 **HONDA**

Le nouveau

e:NY1

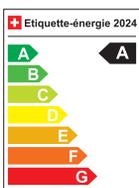
100% électrique



Disponible à partir
de CHF 45'990.-

Prime Honda de CHF 4'500.-
et 4 roues d'hiver offerts.

Honda **e:TECHNOLOGY**



HONDA AUTOMOBILES NEUCHATEL - BOUDRY

Garage des Jordils SA - Vignoble 13 - 2017 Boudry 032 843 03 23 www.honda-neuchatel.ch

Offre valable du 01.01.-31.03.2024. Honda e:NY1 Elegance, 204 ch, prix catalogue CHF 45'990.- avec transport, prime Honda de CHF 4'500.- et 4 roues hiver offertes d'une valeur de CHF 2100.- (hors leasing). Consommation mixte 0 l/100 km; émissions de CO₂ 0 g/km; catégorie de consommation de carburant A. Modèle présenté: Honda e:NY1 Advance, 204 ch, prix catalogue CHF 48'990.- avec transport, consommation mixte 0 l/100 km, CO₂ 0 g/km; catégorie A.

CRESSIER

Les aquarellistes dessinent leur avenir

Très présente dans le tissu engagé dans l'art pictural, l'Association Aquarelle à la carte a tenu son assemblée générale le 19 février dernier, en présence d'une belle brochette d'artistes et membres amis.

A l'ouverture, le président Rémy Willemin a adressé ses souhaits de bienvenue et ses remerciements pour l'intérêt à l'encontre de l'Association qui a fêté l'an passé son 10^e anniversaire.

Un petit rappel - L'Association Aquarelle à la carte a été créée en premier lieu pour assurer la publication du livre La Fée de la vigne, paru en novembre 2013 ainsi que sa traduction ultérieure et adaptation au théâtre d'images. Forte d'une cinquantaine de membres actifs, l'association encourage aussi les activités créatrices et artistiques en faveur des enfants et des adultes dans le cadre de l'atelier Aquarelle à la carte. En 2014, l'AAAC a soutenu la création et la publication de travaux de groupe tels calendriers annuels et d'anniversaires. Une exposition des élèves a eu lieu au printemps 2017, au home St-Joseph. De même a pu être réalisé un recueil de recettes sucrées illustré par les élèves. L'AAAL fait partie des sociétés locales de Cressier.

10 ans déjà. Cette première décennie a été fêtée par la visite de la Maison Gustave Jeanerret, demeure construite au 16^e siècle, imprégnée d'histoire et d'art. A cette occasion une trentaine de membres, partageant la même passion, ont pu assouvir leur curiosité du passé, tout en échangeant pour mieux se connaître. A ce jour, l'Association est régie par un comité composé de Rémy Willemin,

président. Marianne Schneeberger, vice-présidente. André Grandjean trésorier, ainsi que les membres Béatrice Lecomte, Corinne Hayoz et Christian Fellmann.

Projets et décisions de l'assemblée générale

- L'Exposition collective «Peintres de l'Entre-deux-Lacs» du 24 mai au 2 juin, à la Maison Vallier, à Cressier. Vernissage le 25 mai. Des informations plus détaillées suivront. Ainsi que l'a expliqué Marianne Schneeberger, artiste et vice-présidente de l'Association, l'idée du thème est de permettre à des peintres chevronnés de l'E2L de s'ouvrir au public et de mettre en scène leurs créations. Une quinzaine de peintres y sont inscrits. L'expo ouverte 7/7jours, sera jumelée le samedi 1^{er} juin avec le Salon du livre au château. Tout est prévu en cas de météo capricieuse.

- L'ouvrage La Fée de la vigne, coréalité par Marianne Schneeberger et Christian Fellmann, sera traduit en allemand. Après diverses péripéties, le projet est à bout touchant. Un éditeur a été trouvé en Suisse allemande, la sortie du livre, en 600 exemplaires, est prévue au printemps à compte d'auteur cependant. Grâce à la réserve «traduction» constituée par la vente de l'ouvrage en français, le comité de l'Association a décidé de couvrir un tiers des frais de publication de cette prochaine version en allemand. Il est aussi prévu de trouver des sponsors, mais le financement sera assuré essentiellement grâce aux ventes réalisées de l'autre côté de la Sarine.

- Statuts modifiés. Dès lors que l'Association

a pour but d'organiser et de soutenir les expositions artistiques, et qu'elle encourage la création artistique locale, dorénavant elle s'intitulera «Association Artistique à Cressier».

Et nous arrivons aux comptes, lesquels laissent de quoi vivre à l'Association qui table sur un budget 2024 raisonnable malgré les projections d'investissement. L'organisation de l'expo

collective de cette année présente un équilibre de frais et de rentrées mais l'objectif est avant tout de valoriser et promouvoir les artistes de la région. Tous ceux qui se sentent concernés par l'art sont vivement encouragés à rejoindre l'Association Artistique à Cressier. PS: des informations plus détaillées sur l'expo suivront en temps opportun.

GC



ENGES - THÉÂTRE

Yoga, Tarot, Chasse, Végan, Pétañque, etc...



Les actrices et acteurs de la Boîte d'Enchois en pleine répétition de la pièce «Yoga, Tarot, Chasse, Végan, Pétañque etc...», une comédie désopilante en 4 actes écrite et mise en scène par Roger-Alain.

La boîte d'Enchois, la troupe théâtrale d'Enges présente cette année «Yoga, Tarot, Chasse, Végan, Pétañque etc...», une comédie en 4 actes écrite et mise en scène par Roger-Alain. Les représentations commenceront le dimanche 10 mars à 17h00, et se

dérouleront ensuite vendredi 15 et 22 mars (20h15), samedi 16 et 23 mars (20h15) et dimanche 17 et 24 mars (17h00) à la salle communale d'Enges.

Le maire d'un petit village convoque les présidents des sociétés locales moribondes, afin de trouver une solution pour obtenir de l'argent pour la construction d'une nouvelle salle polyvalente, mais, ceci ne sera possible que si l'on parvient à ramener des gens dans les diverses sociétés locales pour obtenir des subventions de l'État. Les échanges entre les présidents des sociétés locales sont savoureux et très comiques d'autant plus qu'on a affaire à des sociétés très différentes telles que pétañque, fanfare, couture, yoga et végan ou tir, chasse et pêche. Les coups de théâtre se succèdent et les éclats de rire aussi. Une pièce de ne manquer sous aucun prétexte! Il est plus prudent de réserver sa place dès maintenant par téléphone au 079 781 97 93 ou par courriel: boiteenchois@gmail.com

TDA

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

Achat d'étain et d'argenterie sous toutes leurs formes channes, plateaux, chandeliers, gobelets, Thèière, cuillères et fourchettes, etc...

Peu importe l'état ou l'inscription!

Pour tout renseignement
J.Ostertag 079 849 78 98

1924 - 1933

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE ÉVOCATION DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Le plaisir de vivre retrouvé

Après avoir traversé la difficile période de la guerre 1914-1918, le temps de la grippe espagnole et la grève générale de novembre 1918, qui ont secoué la Suisse, le Bulletin exprime un retour à une vie florissante dans la région. Il est désormais distribué deux fois par semaine.

Il mentionne fièrement l'aire de distribution de ses abonnés car il n'est pas encore remis à chaque ménage: Saint-Blaise – Marin-Epagnier – Hauterive – La Coudre – Thielle-Wavre – Cornaux – Cressier – Le Landeron – Enges – Lignières – Frochaux – Le Maley – Voëns.

Il sort même de son rayon de distribution. Il le

quitte franchement dans son édition du 18 septembre 1926. Il annonce, à la foire de Francfort, « la présence de la femme la plus lourde du monde. Elle pesait 250 kg! ».

Le plaisir de vivre retrouvé se trouve dans une annonce de la Commune de Marin-Epagnier. Elle ouvre, le 2 juin 1928, la plage de La Tène. Le Bulletin la décrit ainsi: « C'est l'oasis dans le fouillis des préoccupations journalières »,

Le journal publie un feuilleton. Il occupe plus d'un quart de page. Ses lecteurs et lectrices sont passionnés par un roman intitulé:

«... et l'Amour dispose» de Martine Alanic.

Il donne aussi connaissance de la *Mercuriale du marché de Neuchâtel*. Les œufs s'y vendent au prix de Dr 1.90 la douzaine.

Convalescents!

Regagnez vos forces en faisant une cure de véritable

Cognac Golliez ferrugineux

À la marque des « Deux Palmiers »

Fortifiant par excellence, en flacons de 2,50 fr. et 5,— fr. dans toutes les pharmacies ou contre remboursement à la

Pharmacie Golliez à Morat
H. 20 F.

Annonce parue le 11 janvier 2013

Élégance et
Créativité chez
**Concept
Création**

Salon de
coiffure



Prenez- rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

BV TOITURES

BURKHARD – SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

**Garage
plus**

À votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire
Tecaro **Chauffage**

0848 000 105 www.tecaro.ch

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 9 mars

9h30 **Éveil à la foi** au centre paroissial réformé de Cressier, pour les enfants de 2 à 5 ans et leur famille. Suivi d'un apéro. Infos: D. Collaud, pasteur (079 312 52 43) et Fl. Deschildre (078 741 51 57)

Mercredi 13 mars

Soirée découverte du Parcours Alphalive à 19h avec repas (en savoir plus et s'inscrire: pasteur Siegenthaler ou secrétariat – entre2lacs@eren.ch).

Jeudi 21 mars

Assemblée de paroisse à 20h au centre paroissial de Cressier. Voir l'Ordre du jour dans cette édition du Bulcom.

Jeudi 28 mars

Repas de la Pâque juive, de 18h30 à 21h.

Venez partager le repas de la Pâque juive, racine de la Pâque chrétienne. Durant le repas, les enfants et les jeunes des JEUDIS DIEU et SAM'DIS DIEU participeront en faisant des lectures. Ce repas est bien évidemment ouvert à tous ceux le désirent (*nombre de place limité à 60 personnes*). Veuillez vous inscrire via le lien en ligne sur le site de la paroisse.

D'avantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 9 mars

17h00 Culte à la chapelle d'Enges.

Dimanche 10 mars

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier – suivi de la **Soupe de Carême œcuménique** où chacun est chaleureusement invité!

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy (début au culte) au foyer. La Ruhe – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de Saint-Blaise-Lac. Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 12 mars

14h15 **MCR - Mouvement chrétien des retraités « Oser l'autre »** - à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Jeudi 14 mars

17h15-18h15 **JeuDis Dieu** au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harnos. Plus d'infos sur www.jeusamdisdieu.ch ou contactez Fl. Droz au 032 753 17 78.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 10 mars

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

Le Landeron

Mercredi 13 mars

15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Assemblée de paroisse de la Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs JEUDI 21 mars 2024 à 20h

Centre paroissial réformé de Cressier

Ordre du jour

- Méditation
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 23 mars 2023
- Comptes 2023
- Compte rendu des activités paroissiales, rapport du vice-président
- Desserte ministérielle
- Avenir de la paroisse et de notre Eglise cantonale
- Élections (membre du Conseil paroissial, président du Conseil paroissial et vérificateurs des comptes)
- Divers

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 8 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 9 mars

17h00 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans la salle sous l'église

18h20 Catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harmos dans la salle sous l'église

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 10 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

Mardi 12 mars

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

14h15-16h15 Rencontre du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) ouverte à tous, dans la salle sous l'église

Mercredi 13 mars

10h30 Messe et visites au Home Le Castel à Saint-Blaise

Jedi 14 mars

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 15 mars

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

18h15 Catéchisme 6^{ème} Harmos dans la salle sous l'église

Samedi 16 mars

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 17 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Assemblée générale de l'Église Catholique Romaine de Saint-Blaise

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo en mars 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

Paroisse du Landeron

Samedi 9 mars

10h00-12h00 Rencontre des futurs confirmands de Saint-Blaise au Landeron

Paroisse d'Hauterive

Jedi 14 mars

15h30 Messe et visites au Home Beaulieu à Hauterive

Paroisse de Boudry

Dimanche 17 mars

18H00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé à l'église de Boudry

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 10 mars

11h30 Soupe de carême œcuménique au centre réformé de Cressier

Lundi 11 mars

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 12 mars

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse de 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 13 mars

10h00 Messe au home St-Joseph

19h30 Rencontre de membres des conseils de paroisse et de communauté avec les représentants de l'évêque au Chalet St-Martin

Jedi 14 mars

11h00 Messe au Foyer

Samedi 16 mars

11H00 Catéchèse de 4^e H au Chalet St-Martin

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 10 mars

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Jedi 14 mars

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Dimanche 17 mars

10h30 Messe avec les familles à l'église

Après la messe vente de roses pour l'Action de Carême (Fr. 5.- la rose ou 5 roses pour Fr. 20.-)

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Ordre du jour pour l'assemblée générale de l'église catholique romaine de Saint-Blaise

du 17 mars 2024 à 10h30
dans la salle sous l'église:

1. Accueil
2. Approbation du PV du 12 mars 2023
3. Rapport du président
4. Message du curé
5. Information du Conseil de communauté
6. Approbation des comptes 2023
7. Divers

L'ASSEMBLÉE SERA SUIVIE DE LA SOUPE DU CARÊME
QUI SERA OFFERTE.

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41



Le ciment de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

**JURA
CEMENT** ///
A CRH COMPANY

NEUCHÂTEL

Cinquante femmes dans l'histoire, de l'ombre à la lumière

C'est l'aboutissement d'un projet visant à favoriser un meilleur équilibre dans la représentation des genres dans l'espace public. La Ville de Neuchâtel publie, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, une somme de 50 notices biographiques originales consacrées à des femmes ou groupes sociaux féminins. Autant de destins qui ont marqué la vie de la cité sans pour autant être retenus par la postérité. En attendant que de nouvelles rues soient nommées en leur honneur, les notices seront publiées chaque semaine dans le journal communal N+ avec un portrait illustré.

Elles s'appelaient Cécile Cellier, Lina Bachmann, Marguerite Evard, Anna Cellierini dalle Vedove ou encore Hélène Dubied-Chollet. Elles ont été politiciennes, artistes, militantes ou écrivaines, ouvrières migrantes, paysannes. Leur point commun: vivre ou survivre en tant que femme dans un monde largement dominé par les hommes. Certaines ont marqué leur génération par leur talent et leur détermination; d'autres, cantonnées aux tâches ménagères, ont dû abandonner pinceaux ou études. La plupart de ces destins, restés dans l'ombre, n'ont pas été retenus par la mémoire collective.

Dans le cadre de réflexions entamées en 2018 avec l'attribution d'une place dédiée à Tilo Frey, et poursuivies suite au débat sur la place de la statue de Pury, donnant lieu à une série de mesures pour une meilleure inclusivité dans l'espace public, la Ville a mandaté l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel en 2022 pour constituer, sur la base de recherches minutieuses, une liste de 50 personnalités féminines remarquables ou représentatives de la diversité des parcours de vie.

Rééquilibrage mémoriel

«On découvre ou on redécouvre des destins

remarquables, comme l'aventurière Cilette Ofaire, la pianiste Ruth Gagnebin-Schmidt ou encore l'intellectuelle des Lumières Julie Bondeli», a commenté Nicole Baur, conseillère communale en charge de la famille et de la formation. Figure aussi l'histoire de groupes sociaux comme les marmettes, ces inlassables maraîchères en provenance du Vully, ou les pinceuses qui, au XVIII^e siècle, appliquaient des colorants sur les toiles d'indiennes. «On se rend mieux compte de la richesse de ces vies, de la dureté de leur condition et du besoin de rééquilibrage mémoriel jusqu'ici tourné du côté des grands hommes», a expliqué la conseillère communale lors d'une conférence de presse.

On trouvera dans ces notices des noms beaucoup plus connus comme la comtesse Isabelle de Neuchâtel, les écrivaines Monique Laederach et Agota Kristof ou encore la Neuchâteloise et afro-descendante Tilo Frey, l'une des premières femmes élues au Parlement fédéral. Des femmes qui, jusqu'à récemment, ne bénéficiaient d'aucune place dans l'espace public, ou alors de manière secondaire. Tilo Frey vient d'ailleurs d'être honorée dans la capitale de notre pays: une œuvre de l'artiste bâloise Renée Levi, intitulée «Tilo», orne désormais le tympan du Palais fédéral.

La Ville compte puiser dans le résultat de ces recherches pour nommer de nouvelles places et rues, quand l'occasion se présentera. «A la suite de Tilo Frey, nous avons déjà attribué, l'an dernier, le nom d'Agota Kristof à la place au sud du collège latin, a rappelé le conseiller communal Thomas Facchinetti, afin de célébrer le parcours exceptionnel d'une autrice de renommée internationale, mais aussi d'une personne migrante dont la ténacité peut inspirer les jeunes générations.» A l'avenir, d'autres noms viendront s'ajouter au nombre encore

modeste de noms de rues féminins, toujours en fonction du lieu et des opportunités liées au développement territorial.

Destins enfouis dans les archives

Cinquante femmes ou groupes qui ont marqué Neuchâtel: la liste n'est évidemment pas exhaustive, mais c'est un début. «L'une des grandes difficultés était précisément de retrouver la trace de personnes apparaissant en creux dans les fonds d'archives», a indiqué Kristina Schulz, directrice de l'Institut d'histoire, responsable du contenu aux côtés de Fiona Silva, étudiante en histoire chargée de la recherche et de la rédaction. Pas évident de retrouver la trace d'une migrante italienne ou de suivre la trajectoire d'Arlette L., première personne à se voir reconnaître officiellement un changement de sexe, dont l'identité même ne peut pas être dévoilée à ce jour.

Autre investissement important, celui du comité scientifique supervisant ce travail, composé des historien-ne-s Brigitte Studer et Marc Perrenoud, de représentant-e-s de l'Université de Neuchâtel, du Musée d'art et d'histoire et de la Bibliothèque publique et universitaire. Chaque notice a été minutieusement relue et améliorée suivant les compétences de chacun-e, et accompagnée de références pour étayer le contenu.

Les notices sont publiées dès aujourd'hui sous forme de liste sur le site internet de la Ville de Neuchâtel. Elles seront publiées chaque semaine dès mercredi dans le journal officiel N+ de la Ville de Neuchâtel, accompagnées d'un portrait illustré réalisé par la dessinatrice neuchâteloise Agathe Borin. Les réflexions se poursuivent pour valoriser ce contenu par d'autres voies, peut-être sous forme d'un livre à l'échelle du canton.

Ville de Neuchâtel

SAINT-BLAISE

Dernières minutes de vie d'un peuplier
Il avait été foudroyé

Planté, à l'est de l'autoroute A5 dans les jardins familiaux communaux, le dernier peuplier d'un rideau qui marquait autrefois la limite des communes de Saint-Blaise et de La Tène, a été abattu mardi 5 mars passé.

Les anciennes photographies montrent, en effet, la présence d'une allée de peupliers

Elle avait été plantée, à l'époque, en bordure du Mouson, le cours d'eau aujourd'hui canalisé qui déverse les eaux du Loclat dans celui de Neuchâtel.

Notre photo montre les derniers moments de présence de l'arbre haut d'une quinzaine de mètres lorsqu'un bûcheron, juché dans la nacelle d'un élévateur, commence à tronçonner ses branches.

CZ



RVG
Energies
Renouvelables
Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

LA NEUVEVILLE – SPECTACLE À LA TOUR DE RIVE LE 24 MARS

Toute l'histoire du théâtre en un seul western



«**Sobrement**» intitulé «**Le Magnifique Bon à Rien**», le spectacle de et par Nicolas Moreau qui sera joué le 24 mars prochain à 17h au café-théâtre de la Tour de Rive surprend par son double langage narratif et l'originalité du propos. Seul en scène, un homme, Serge Badoz, qui travaillait jusque-là dans le reconditionnement de palettes, est licencié, et se voit obligé de se réinventer lorsque Pôle Emploi lui propose une reconversion de son choix. Ce dernier décide alors de faire un remake de son film préféré, «**Le Bon, la Brute et le Truand**» de Sergio Leone, avec les moyens du bord. Un hommage vibrant au western spaghetti de l'époque, tout en tissant, en filigrane, la toile de fond de notre société et de ses travailleurs. En effet, que devient-on pour les autres quand on perd son emploi? Et comment continuer à jouer un rôle, à avoir une vie sociale sans la structure quotidienne d'un travail, aussi répétitif soit-il.

«Ce spectacle, cela fait 20 ans que je l'avais en tête. C'était une idée récurrente, jusqu'à ce que je me décide finalement à l'écrire et à l'interpréter», confie d'entrée de jeu Nicolas Moreau. Véritable fan lui aussi, comme son personnage Serge Badoz, du célèbre film de Sergio Leone, il estime que ce dernier regroupe à lui seul toute l'histoire du théâtre, à commencer par la Comedia Dell'Arte.

«Pour moi, l'un des personnages phare s'apparente à s'y méprendre à Pantalone, le vieil avaré vénitien, souvent marchand ou banquier, riche et avide, mais aussi souvent trompé dans les intrigues amoureuses. Si, dans la Comedia Dell'Arte, Pantalone est reconnaissable à son costume qui comprend généralement un masque avec un grand nez, une barbe pointue, des lunettes, et il est vêtu d'une longue robe rouge, ici il est déguisé, mais le propos reste le même. Il incarne toujours la figure du pouvoir et de l'autorité, tout en étant sujet aux moqueries pour sa crédulité et son désir impuissant.»

Dans le même état d'esprit que ce qu'était cette comédie italienne si truculente, Nicolas Moreau va, sur scène, avec les moyens du bord, reconstituer ce premier film avec tout ce qu'il a à disposition. Des palettes donc, et du temps. «Serge Badoz, avec toute la naïveté qui le caractérise, va s'en donner à cœur joie. Trouver des astuces. Il y a quelque chose de dérisoire certes, mais également et surtout quelque chose de touchant et de finalement magnifique dans ce personnage qui croit jusqu'au bout à son rêve pour qu'il se matérialise, tout en se rendant compte par moments de l'absurdité qui peut tous nous guetter.»

En filigrane, Serge Badoz, tout en enchaînant les scènes, raconte son histoire. L'amitié qui le lie à son ancien collègue de travail, Lionel, qu'il ne manquera pas d'engager dès que son projet prendra de l'essor.



«Plus tard, quand l'entreprise sera lancée, ils pourront retravailler ensemble. Car finalement les gens que l'on connaît le mieux, ce sont ceux que l'on côtoie au quotidien au boulot, et avec lesquels on partage beaucoup de choses.»

Seul en scène, Nicolas Moreau ne lésine pas sur ses efforts et s'en donne à cœur joie. C'est un spectacle très physique où le décor se construit au fur et à mesure de ses pérégrinations. On rit beaucoup, et on s'amuse des astuces trouvées pour «bruir» notamment les fusillades. «J'ai des trucs pour faire péter des ballons de baudruche à distance. C'est simple mais efficace, et un rien surprenant bien sûr», sourit l'acteur. Une performance qui vaut le détour, que vous soyez ou non fan du célèbre «Le Bon, la Brute et le Truand». Un spectacle qui remet également en perspective, dans le contexte actuel de notre société, à travers l'humour et la créativité, les défis auxquels sont confrontés les travailleurs aujourd'hui.

- «Le Magnifique Bon à Rien»; dimanche 24 mars à 17h, café-théâtre de la Tour de Rive. Réservations au 032 751 29 84, ou en ligne sur www.latourderive.ch

CS





SAINT-BLAISE

Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise Deux musiciens distingués



L'Association cantonale des musiques neuchâteloises a salué l'exemplaire fidélité de deux membres de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise.

Charles Perroset a doublé de cap de 60 ans d'activité musicale. Il a reçu les croix d'or et d'honneur, distinction internationale, pour cette exceptionnel attachement à la musique. Il a commencé son activité musicale à la fanfare «La Cécilienne», du Landeron, avant de rejoindre, il y a 35 ans, la musique Militaire, de Neuchâtel devenue en 1989 l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise. Son engagement qui l'amena jusqu'à présider pendant quelques années cette harmonie, doublé de celui de sa famille qui l'appuie. Il mérite la haute distinction qui lui a été remise.

Michel Simon est musicien depuis 1973. Il vient donc de fêter 50 ans d'activité musicale: d'abord à la «Militaire» de Neuchâtel devenue l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise. Il a toujours pratiqué les instruments de percussion: tambour, grosse-caisse, rototom, cymbales. Il est même devenu un spécialiste de la batterie américaine. Avec les félicitations du Bulcom.

CZ

CORNAUX

La Beline à nouveau sur les planches pour la saison 2024!

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre nouveau spectacle «**Entre 15h et 15h30**» une comédie de **Jean-Claude Islert**. La mise en scène a été confiée à Bruna Cattani et Serge Vaucher. Nous nous réjouissons de vous retrouver le samedi 23 mars 2024 à 20h00 à l'**espace ta'tou** pour partager cette nouvelle aventure! Si mentir est un plaisir, regarder un menteur professionnel peut être jubilatoire. C'est ce qu'a toujours pensé Sylvie jusqu'à ce jour. Mais aujourd'hui, c'est trop. Elle a décidé de parler à Jacques, son mari, et d'arrêter de jouer à ce poker menteur. Pour retrouver leur vie de couple qu'ils ont un peu saccagée. Mais elle ignore que Jacques a une partie engagée, et qu'il n'est pas prêt à jeter les cartes. Un menteur professionnel, une fois le mensonge engagé, veut le mener jusqu'au bout. Et quoi qu'il arrive! C'est ce que l'on pourrait appeler: «le jeu de l'amour et du mensonge». Mais qui des deux va l'emporter? L'amour ou le mensonge?

Les réservations pour la saison 2024 sont ouvertes dès le 15 février 2024 www.labeline.ch ou 079 356 57 97

LE LANDERON

la Cécilienne



**Assemblée générale de la Société de musique la Cécilienne
27 mars 2024 à 19h30 à la salle du château**

Cet ordre du jour fait office de convocation

Ordre du jour:

- Appel.
- Procès-verbal de la dernière assemblée.
- Admissions-démissions.
- Jubilaires 2024.
- Lecture des comptes 2023.
- Rapport des vérificateurs de comptes.
- Budget 2024
- Nomination des vérificateurs de comptes.
- Directeur
- Nomination
- Moniteur tambours
- Nomination
- PAUSE
- Président
- Nomination
- Nomination du comité
- Commission musicale
- Nomination de la commission musicale
- Projet Portugal
- Lecture du journal
- Divers

Au nom de La Cécilienne

Le président
P. Linder

La secrétaire
M. Sallin

CORNAUX - CRESSIER - LE LANDERON - LIGNIÈRES

le CAP

Aux Membres permanents et soutiens du CAP
Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignièrès et Le Landeron
Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignièrès et Le Landeron
Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron-Lignièrès
Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale
Aux membres actifs

**INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mercredi 20 mars 2024 à 19h**

Chemin des Pêches 1, 2525 Le Landeron

Ordre du jour:

1. Bienvenue et appel
 2. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 25 octobre 2023
 3. Acceptation de l'ordre du jour
 4. La parole aux animateurs
 5. Nouvelles du Comité, démissions, admissions, mandats
 6. Comptes 2023
 7. Rapport des contrôleurs de comptes
 8. Acceptation des comptes
 9. Décharge au bureau
 10. Nouveaux vérificateurs de comptes
 11. Communications et divers
- Cornaux, le 29 février 2024



Le comité de gestion du CAP

LE LANDERON – CONSEIL GÉNÉRAL

Etude préalable à la restauration de la chapelle de Nugerol

Tel décidé le mois dernier par le législatif landeronnais, une étude est lancée pour la restauration de la chapelle de Nugerol à longue histoire.

Le site du cimetière si important pour Le Landeron

Le site se trouve à l'emplacement du premier établissement qui donnera plus tard naissance au bourg du Landeron, le site de Nugerol. Celui-ci s'étendait des hauts du Landeron aux rives occidentales du lac de Biene, il est déjà cité en 866. L'abbaye de Saint-Maurice, en Valais, possédait à cet emplacement un domaine comportant une chapelle dédiée à son saint patron, attestée en ces lieux dès 1001-1031. Le petit ruisseau qui borde le cimetière en ouest est d'ailleurs nommé ruz de Saint-Maurice. Nugerol est un endroit stratégique que se disputaient sans cesse les comtes de Neuchâtel et les évêques de Bâle. L'enjeu était le contrôle des voies de communication fluviales et lacustres, essentielles à l'époque où les routes étaient inexistantes ou dangereuses. Nugerol, dont on ne sait que peu de choses, sera détruit au cours de ces affrontements. Le comte Rodolphe III de Neuchâtel reconstruit alors une fortification, ce sera la Tour de Nugerol, et octroie en 1260 à ses habitants des franchises semblables à celles dont jouissent ceux de Neuchâtel. Les évêques de Bâle ripostent en édifiant le château du Schlossberg et la ville de La Neuveville. La Tour de Nugerol, dite aussi Tour de Neureux, sera détruite par un incendie dont les causes ne sont pas connues. Il faudra un arbitrage, en 1316, pour que les deux ennemis s'engagent à ne pas construire de place fortifiée entre le ruisseau du Faubourg, au Landeron, appelé aussi « ruz de Vile », et le ruz de Vaux, qui court de Lignièrès au Landeron, marquant la frontière avec La Neuveville. En 1325, le comte de Neuchâtel fonde la nouvelle ville du Landeron, sur un îlot de la Thielle. Autrement dit, toute l'histoire du site de Nugerol explique pourquoi le bourg fortifié du Landeron a été construit par les comtes de Neuchâtel.

Ce que représente la chapelle de Nugerol - En 1187, la chapelle de l'abbaye de Saint-Maurice est nommée église Saint-Maurice de Nugerol. Cet édifice mesurait environ 34 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur. Sa nef était couverte d'un berceau de bois. Un porche de bois, reposant sur quatre colonnes protégeait l'entrée, à l'ouest. Au cours des siècles, elle subira plusieurs reconstructions et restaurations. Deux chapelles seront édifiées au XV^e siècle, l'une au sud, dédiée à saint Antoine, saint Fabien et saint Sébastien, l'autre au nord, consacrée à saint Nicolas et saint Théodule, dite chapelle du Scapulaire, dès la fin du XVII^e siècle. La chapelle du Scapulaire, que l'on préfère aujourd'hui appeler chapelle de Nugerol, parce que cette désignation évoque le nom de l'église à laquelle elle était accolée, constitue le seul vestige de cet ensemble architectural important. Le domaine comprenait une vaste cure, à l'emplacement actuel du cimetière des enfants, et une vigne de treize ouvriers, à l'ouest de celle-ci. Dès la fin du XVIII^e, l'édifice menaçait ruine. Il était par ailleurs peu fréquenté et mal entretenu, les fidèles lui préférant la chapelle des Dix-Mille-Martyrs, plus proche. Il fut alors question de reconstruire l'édifice et un architecte dessina même le projet d'un nouveau lieu de culte. Le 1^{er} juin 1823, un coup de foudre provoqua des dégâts considérables et le bâtiment dut être fermé sur ordre du Conseil d'Etat. Il fut démoli en 1828, faute de fonds pour les restaurer. Une nouvelle église, dédiée également à Saint-Maurice, fut édifée plus près du village - c'est celle que nous connaissons aujourd'hui. La nouvelle église fut édifée entre 1829 et 1832, en utilisant bon nombre de pierres et éléments architecturaux du bâtiment détruit. Lors de cette démolition, seule la chapelle du Scapulaire fut conservée. Elle constitue ainsi la dernière trace d'un établissement religieux à la très longue histoire. Son appellation peut étonner. Le scapulaire est un élément de l'habit monastique formé d'une grande pièce de tissus couvrant les épaules et jointe sur le devant. Une autre variété de scapulaire, beaucoup plus petite, réduite parfois à un simple carré d'étoffe, est portée par les fidèles sous leurs vêtements, en signe de dévotion. Cet ornement étant peu connu de nos jours, il a été préférable de nommer ce vestige de l'ancienne église Saint-Maurice chapelle de Nugerol, pour mieux marquer le lieu et l'histoire qu'elle représente.

Éléments intérieurs de la chapelle de Nugerol - La clé de voûte de la chapelle porte les armoiries du Landeron et la date de 1674. Des sondages récents ont mis en évidence un décor peint, fortement abîmé. L'ornementation s'étend sur les arcs, les quatre voûtains et toutes les parois.

Des rinceaux stylisés se déroulent le long des éléments architecturaux. Autour d'un ancien percement aujourd'hui muré, on relève une construction en trompe-l'œil simulant des assises en faux marbre. A côté, un bouquet de fleurs disposé dans un vase à deux anses se terminant par des masques, est posé sur une haute plinthe. Il est en tous points comparable à ceux qui ornent la chapelle de Combes. La date de 1683 est peinte sur la paroi est. L'autel de la chapelle, en bois polychrome, et la flèche de l'édifice sont déposés à l'Hôtel de Ville du Landeron. L'autel comporte un tableau représentant l'Assomption de la Vierge Marie. Tous ces vestiges nécessitent une restauration intégrale.

Autres éléments historiques sur le site du cimetière - Les sépultures des bourgeois trépassés sont nombreuses dans et autour de la chapelle, sous la forme de pierre tombales et dalles de roc. Louis de Marval, alors châtelain du Landeron, en a donné une bonne description en 1802. Les tombes sont alors disposées dans le désordre. Il semble que lors de la démolition de 1828, les pierres tombales qui pavaient l'église aient été dispersées dans le cimetière, sauf celles des curés et doyens du Landeron qui sont restées groupées à l'emplacement du chœur. Une quinzaine de dalles datant des années 1600 ont probablement été usées par les pieds des fidèles et non, comme on le croit souvent, par le gel et les intempéries. La majorité de ces pierres tombales s'étendant de 1580 à 1616 portent des armoiries, un décor alors à la mode pour les plus aisés. Dès la fin du XVIII^e siècle apparaissent des croix de fer forgé sur socle portant un petit écu peint au nom du défunt, des motifs aujourd'hui illisibles. Les nombreuses croix de bois ont toutes disparu. La tombe la plus ancienne est celle de Jacques Zigerli, mort dans les années 1580, la plus récente est celle de Florentin Gicot, datant de 1869. Le nouveau cimetière a été aménagé dans les vignes de la cure, au sud de la chapelle. Une dizaine de dalles ont été redressées dans les années 1990 contre le mur du porche du cimetière.

Un patrimoine historique unique - L'historien Olivier Clottu, qui a consacré une étude fouillée à ce lieu, estime qu'en « raison de son passé millénaire, de ses tombes anciennes et de son emplacement exceptionnel au milieu des vignes, le vieux cimetière du Landeron (...) est le plus beau du canton ». Sources d'histoire tirées des ouvrages de Olivier Clottu, Antoine Glaenzer, et Edouard Girard.

Association de soutien à la restauration de la chapelle de Nugerol

Alarmés par la dégradation avancée de la chapelle de Nugerol, des citoyens du Landeron ont décidé de créer une association pour la restaurer. Sur l'initiative de Catherine Muttner, particulièrement préoccupée par l'état du bâtiment, ces citoyens se sont retrouvés en 2021 pour former un comité, en présence de Jean-Claude Egger, conseiller communal. À cette occasion, Catherine Muttner a remis à l'association créée un montant de 5'000 francs pour lancer l'opération de récolte de fonds. Le comité nommé est piloté par Jacques Girard. Sont associés, comme traits d'union, les représentants des institutions du Landeron. L'association va mener une recherche de fonds conséquente tant auprès des sociétés locales que des diverses institutions et fondations qui soutiennent d'ordinaire ce type de restauration. Financer la restauration de l'autel et du décor peints de la chapelle est le but à atteindre qui sera soutenu par une campagne de communication et de sensibilisation de la population et des politiques à l'importance de la restauration de cet édifice patrimonial. L'idéal pour l'association serait de voir les travaux terminés pour 2025 au plus tard, date à laquelle se tiendront les fêtes du 700^e anniversaire de la création du bourg.

GC



Vue d'artiste (Fürst) de la chapelle en 1901.



Façade sud de la chapelle en 2003.




**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**VENEZ
DÉCOUVRIR LES
METS DE
BRASSERIE**

Pieds de porc • Rognons de veau à la moutarde
Tripes à la Neuchâteloise • Souris d'agneau
Joues de porc • Tartare préparé devant vous
Médailles de boeuf à la moelle • Riz de veau

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

**LES CHARBONNIERS
SONT DE RETOUR !**

PLACE DU GIBET À LIGNIÈRES

**VENDREDI 22 MARS 2024
SAMEDI 23 MARS 2024**

Sous les tipis, fondues & planchettes
seront servies non-stop, dès 11h00

Mise à feu du bonhomme hiver
Samedi dès 18h00

Rotary Neuchâtel - Vieille-Thielle

Les bénéfices de la manifestation seront versés au
Camp d'été et au Ski club de Lignières
ainsi qu'à Fleur de Coton et les Secours d'hiver-Neuchâtel



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

1^{ère} étape dans la construction de la Commune de Laténa

108 candidats et candidates pour les 41 sièges du Conseil général

Le délai pour le dépôt des listes à l'élection, le 21 avril prochain, du Conseil général de la Commune de Laténa, instituée, le 26 novembre 2023, par les électeurs et électrices d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène, avait été fixé au 26 février à 12 heures. Un premier pas vient d'être franchi.

Ces listes sont provisoires car les candidats et candidates ont le droit de décliner leur candidature dans le délai fixé par la loi sur les droits politiques.

Six listes ont été déposées sur lesquelles figurent les noms des 108 candidats et candidates qui se répartissent de la manière suivante: 19 pour les Vert-e-s, 41 pour les Libéraux-Radicaux, 20 pour le Parti socialiste, 20 pour l'Entente, 3 pour l'Union Démocratique du Centre et 5 pour le Parti vert-libéral. 76 hommes et 32 femmes briguent un siège dans le législatif communal. 46 candidats et candidates proviennent de La Tène, 32 de Saint-Blaise, 23 d'Hauterive et 7 d'Enges.

On retrouve les partis représentés actuellement dans les trois communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène (le Conseil général d'Enges ne connaît pas de partis politiques dans sa configuration actuelle): les Libéraux-Radicaux majoritaires à Hauterive, Saint-Blaise et La Tène, le Parti socialiste présent aussi à Hauterive, Saint-Blaise et La Tène et l'Entente représentée à La Tène et à Saint-Blaise présentent le même nombre de candidats et candidates. Les Vert-e-s présents

à Hauterive et à La Tène ont établi une liste de candidats et candidates presque égale à celle du Parti socialiste. Le Parti vert-libéral est actuellement représenté au Conseil général de La Tène, il pourrait apparaître en petit nombre dans celui de Laténa comme l'Union démocratique du Centre UDC qui n'a actuellement pas d'élus.

Cas échéant, un élément mentionné dans la convention de fusion pourrait apporter une modification mineure au classement des candidats car les anciennes communes bénéficient de la garantie d'un siège au Conseil général jusqu'à la fin de la législature 2029 – 2032.

Le Conseil communal, composé de 5 membres professionnels au taux d'occupation de 80 %, entrera en fonction le 1^{er} janvier 2025. La séance constitutive du Conseil général de Laténa, qui le nommera, est fixée au 20 juin 2024. Entretemps, prenant en considération le résultat de l'élection du Conseil général du 21 avril 2024, les partis devront s'accorder pour s'attribuer dans une équation complexe les cinq sièges du Conseil communal.

Pour l'élection du Conseil général de Laténa, les six partis en lice présentent aux électeurs et électrices un beau choix de candidats et candidates.

C'est un exemple de démocratie à saluer.

Claude Zweiacker

